

# ÉPICERIE SOLIDAIRE DE L'AUXERROIS

Association loi de 1901 d'intérêt général Siège social : 14 Avenue Jean Moulin, 89000 Auxerre

Tél. 09 82 36 19 15 n° SIRET 527 770 770 00024 – Code NAF : 9499Z

[esdelauxerrois89@gmail.com](mailto:esdelauxerrois89@gmail.com)

## Rapport d'activité 2019

### Introduction :

Le but de l'E.S.A. est de répondre aux **besoins des personnes en difficulté** habitant ou travaillant dans la Communauté de l'Auxerrois. L'association considère ces personnes comme des acteurs responsables qui participent financièrement à leurs achats et ont le libre choix des produits.

Toute personne qui le souhaite peut adhérer à l'association et faire ses courses à l'épicerie en tant que client solidaire.

Au-delà du simple espace commercial, l'épicerie solidaire est un lieu d'accueil, de reconnaissance, d'accompagnement et de **solidarité vécue dans la mixité sociale**. La qualité de l'accueil et la diversité des rencontres sont très appréciées. La **convivialité** est toujours au rendez-vous afin de permettre une écoute active de chacun.

L'association, par décision préfectorale intervenue en avril 2012, a été agréée en tant qu'« entreprise solidaire » jusqu'en 2019, nous avons ensuite obtenu en aout 2019 l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) pour 5 ans, l'association est aussi reconnue, par décision du 14 juin 2012, comme « association d'intérêt général ».

### **L'année 2019 en bref :**

- Recrutement d'une quatrième salariée à temps partiel de 80%
- Décision d'un changement important de logiciel de caisse : à la suite de différents problèmes avec le logiciel Escarcelle (trop de données, arrêt du système, la remontée de données inégale, grande difficulté à avoir des chiffres cohérents entre divers documents), nous avons décidé de changer de logiciel de caisse pour prendre le logiciel Scribe au 1<sup>er</sup> janvier 2020 dont nous sommes très satisfaits.
- Les aides sont en forte hausse.
- L'accompagnement individuel poursuit sa progression avec plus de 843 entretiens individuels avec les familles.
- Une légère augmentation du montant des ventes.
- La poursuite du travail de développement du groupement des épiceries sociales et solidaires de Bourgogne Franche Comté (GESBFC) et l'adhésion de celui-ci à l'UGESS (union des groupements des épiceries sociales et solidaires)
- Recherche d'un local plus grand avec des espoirs déçus jusqu'à maintenant.

#### 1. Moyens humains

En 2019, l'Épicerie est animée par nos 4 **saliés**, deux **jeunes en service civique** et l'équipe des 83 **bénévoles** qui assurent notamment les tâches suivantes :

- dans le magasin : circuits de ramasse dans les grandes surfaces, contrôle et mise en rayon des produits, caissiers, ménage, accueil de tous les clients.

- gestion de l'accueil convivial, de l'accompagnement des personnes et du développement.
- des animations collectives.

### Salariés :

- Nathalie Prévost est responsable du magasin
- Séverin Mirol est responsable administratif et adjoint au magasin
- Audrey Queffurus, conseillère en économie sociale et familiale est responsable du pôle social.
- Émelyne Deles qui a été embauchée pour un an le 3 janvier 2019 en CDD à 80% a donné toute satisfaction et a été embauchée en CDI en tant qu'adjointe polyvalente au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle travaille dans le pôle social et dans le magasin.

Ensemble, ils forment une équipe très dynamique et investie dans une bonne ambiance de confiance mutuelle.

### Des jeunes en service civique:

Deux jeunes en service civique, Lauréna Gammieri--Syda et Pauline Moreau nous ont bien aidés aussi en 2019 pour différents travaux au niveau social et au magasin. Ils ont aussi réalisé :

- des ateliers parents enfants à l'occasion de mardi gras, Pâques, Halloween .
- des ateliers écogestes.
- une journée Noël avec distribution de cadeaux aux enfants de bénéficiaires de moins de 10 ans par le père Noël et un buffet de friandises.

### Bénévoles

- Le **travail des 83 bénévoles** représente en 2019 une **implication de 13.4 ETP** (équivalent temps plein). Leur investissement remarquable a permis de faire face à une fréquentation de plus en plus importante.
- Des **réunions** de bénévoles ont eu lieu par secteur d'activité et tous ensemble, elles ont permis à tous de se rencontrer, de s'exprimer et d'être informés de l'actualité de l'épicerie.
- En juin 2019, les bénévoles étaient invités à un **dîner au restaurant « L'Erable » : 63 bénévoles et les 4 salariés** étaient présents.
- **Formations**
  - 5 bénévoles ont participé aux formations « TASA » sur l'hygiène et la sécurité alimentaire, organisées par la Banque alimentaire le 9 mai 2019.
  - 7 bénévoles ont suivi la formation PSC1 aux premiers secours dispensée par la Croix Rouge le 12 février 2019.
  - 3 bénévoles ont assisté à une formation sur l'écoute avec la Banque alimentaire les 21-22 mai 2019
  - 4 bénévoles ont suivi une formation sur le régime fiscal des associations (organisée par le groupement GESBFC les 10 et 19 décembre 2019
  - 2 bénévoles ont participé à une formation de prévention de l'agressivité (groupement GESBFC) les 10 et 19 décembre 2019.

## Le réseau

### **Notre épicerie solidaire se renforce grâce son adhésion au Groupement des épiceries de Bourgogne Franche Comté (GESBFC), anciennement collectif des épiceries de Bourgogne.**

La Présidente de l'ESA a été élue vice-présidente du groupement à l'AG du 3 décembre 2019 à Dijon et elle a participé à 6 jours d'accompagnement pour revoir les statuts et monter le modèle économique du groupement. Le nom de GESBFC est adopté en cohérence avec les autres groupements régionaux.

Les objectifs du groupement :

- Représenter les épiceries
- Former les bénévoles et les salariés des épiceries
- Soutenir l'approvisionnement
- Accompagner les créations d'épiceries sociales et solidaires

Deux formations ont été organisées au mois de décembre 2019. Les échanges entre épiceries se multiplient et sont très intéressants.

Le projet de plateforme d'approvisionnement des épiceries avance, plusieurs propositions vont être faites et une négociation avec la banque alimentaire de Bourgogne est en cours pour du stockage et des transports.

Le **GESBFC a participé à la fondation de l'UGESS**, Union des groupements des épiceries solidaires, qui nous représente maintenant au niveau national . Cette représentation part de la base de toutes les épiceries et respecte leur diversité. Les épiceries font désormais partie des négociations nationales sur l'aide alimentaire.

## 2. Investissements

- Trois nouvelles armoires congélateurs ont été achetées en septembre pour la somme de 14 168,44 € : rapidement mises en service, la présentation des produits a été soignée et à éviter de plonger dans les bacs et de tout retourner pour se servir.
- Le coût de l'investissement du logiciel Scribe s'est élevé à 3000 euros auquel il faut ajouter un coût annuel d'abonnement assistance de 462€.
- Un meuble « vrac » pour le projet Biovrac a été acheté grâce à la fondation Biocoop qui a financé ce partenariat à hauteur de 3 000 euros.
- Après le petit bureau qu'on déplaçait à la demande, un coin informatique très fonctionnel, avec connexion internet a vu le jour dans le magasin avec un ordinateur et une imprimante ; ainsi les personnes qui n'ont pas d'ordinateur peuvent faire leurs démarches.
- Abandon de la navette Passerelle le 30 mai 2019 car elle ne fonctionne pas faute d'utilisateurs.

### 3. Fréquentation

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre passages en caisse	5872	11979	28543	30517	38223 185 par jour	52476 210 par jour	<b>58569</b> <b>233 par jour</b>
Nombre de clients bénéficiaires	556	533	757	716	665	858	<b>985</b>
Nombre d'aides mensuelles	1172	986	1389	1247	1413	2030	<b>3138</b>
Nombre de clients solidaires	168	415	847	833	1030	1225	<b>989</b>
Total clients	724	948	1604	1549	1695	2082	1974

4. Ventes

1. VENTES AIDÉES	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Familles orientées par le CD 89</b>	<b>248</b>	<b>175</b>	<b>230</b>	<b>203</b>	<b>196</b>
Nombre d'aides mensuelles			502	434	453
Participation des familles	6 212 €	5 346 €	7 639 €	6 633 €	8 867 €
Participation CD 89	39 097 €	28 519 €	43 947 €	39 049 €	40 606 €
<b>sous-total</b>	<b>45 309 €</b>	<b>33 865 €</b>	<b>51 586 €</b>	<b>45 682 €</b>	<b>49 474 €</b>
<b>Familles orientées par les CCAS</b>	<b>44</b>	<b>51</b>	<b>50</b>	<b>58</b>	<b>51</b>
Nombre d'aides mensuelles			112	108	103
Participation des familles	2 166 €	1 983 €	2 740 €	1 493 €	1 728 €
Participation CCAS	8 814 €	7 962 €	9 434 €	8 100 €	8 103 €
<b>sous-total</b>	<b>10 981 €</b>	<b>9 945 €</b>	<b>12 174 €</b>	<b>9 593 €</b>	<b>9 831 €</b>
<b>Familles orientées par St Vincent de Paul</b>	<b>118</b>	<b>134</b>	<b>188</b>	<b>214</b>	<b>34</b>
Nombre d'aides mensuelles			204	221	46
Participation des familles	326 €	190 €	61 €	0	0
Participation SSVP	8 167 €	10 474 €	13 722 €	12 022 €	2 542 €
<b>sous-total</b>	<b>8 493 €</b>	<b>10 664 €</b>	<b>13 783 €</b>	<b>12 022 €</b>	<b>2 542 €</b>
<b>Familles orientées par Secours Catholique</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>21</b>
Nombre d'aides mensuelles			9	31	24
Participation des familles	146 €	17 €	14 €	42 €	0 €
Participation Sec Catholique	3 103 €	2 066 €	966 €	2 546 €	2 155 €
<b>sous-total</b>	<b>3 249 €</b>	<b>2 083 €</b>	<b>980 €</b>	<b>2 588 €</b>	<b>2 155 €</b>
<b>Jeunes orientés par R Soutien Migrants</b>					<b>6</b>
Nombre d'aides mensuelles			0	0	16
Participation jeunes					0 €
Participation RSM					1 055 €
<b>sous-total</b>			<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 055 €</b>
<b>Familles orientées par la CPAM</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>10</b>
Nombre d'aides mensuelles			50	41	17
Participation des familles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Participation CPAM	100 €	4 679 €	5 771 €	6 205 €	1 351 €
<b>sous-total</b>	<b>100 €</b>	<b>4 679 €</b>	<b>5 771 €</b>	<b>6 205 €</b>	<b>1 351 €</b>
<b>Familles orientées par UDAF</b>			<b>1</b>		<b>1</b>
Nombre d'aides mensuelles			3	0	3
Participation UDAF					438 €

<b>TOTAL des aides par les structures externes</b>	<b>76 344 €</b>	<b>58 245 €</b>	<b>73 901 €</b>	<b>67 922 €</b>	<b>56 251 €</b>
<b>Clients coup de pouce</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>89</b>	<b>300</b>
Nombre d'aides mensuelles			0	255	1 520
Participation familles				10 376 €	60 446 €
<b>Participation ESA</b>				<b>2 594 €</b>	<b>15 129 €</b>
<b>sous-total</b>				<b>12 970 €</b>	<b>75 575 €</b>
<b>Familles aidées par l'ESA</b>	<b>216</b>	<b>239</b>	<b>277</b>	<b>392</b>	<b>367</b>
Nombre d'aides mensuelles			607	940	956
Participation des familles	19 558 €	13 815 €	10 072€	14 705€	9 870€
<b>ESA Prise en charge totale</b>	<b>39 514 €</b>	<b>42 231 €</b>	<b>45 418 €</b>	<b>83 494 €</b>	<b>94 004 €</b>
<b>sous-total</b>	<b>59 071 €</b>	<b>56 046 €</b>	<b>55 490€</b>	<b>98199€</b>	<b>103 755€</b>
<b>TOTAL prise en charge ESA coups de pouce+ aides</b>	<b>39 514 €</b>	<b>42 231 €</b>	<b>45 418 €</b>	<b>86 088 €</b>	<b>109 133€</b>
<b>Bilan bénéficiaires :</b>					
<b>Nombre de Familles aidées au moins une fois</b>	<b>757</b>	<b>716</b>	<b>665</b>	<b>858</b>	<b>985</b>
<b>Nombre d'aides mensuelles</b>	<b>1 389</b>	<b>1 247</b>	<b>1 413</b>	<b>2 030</b>	<b>3 138</b>
<b>TOTAL VENTES AIDEES</b>	<b>135 415€</b>	<b>118 819€</b>	<b>139 876€</b>	<b>186 539€</b>	<b>252 947€</b>
<b>2- VENTES PLEIN TARIF</b>					
<b>Nombre Clients Solidaires</b>	<b>805</b>	<b>833</b>	<b>1030</b>	<b>1 225</b>	<b>989</b>
<b>TOTAL VENTES PLEIN TARIF</b>	<b>236 669 €</b>	<b>203 234€</b>	<b>254 425€</b>	<b>300 761€</b>	<b>245 685€</b>
<b>3- SYNTHESE GENERALE</b>					
<b>Nombre de familles différentes</b>	<b>1 604</b>	<b>1 549</b>	<b>1 695</b>	<b>2 083</b>	<b>1 974</b>
<b>TOTAL DES VENTES</b>	<b>372 039€</b>	<b>322 053€</b>	<b>394186€</b>	<b>487 300€</b>	<b>498 632€</b>

## 5 Clients

### Clients bénéficiaires

Ces 985 familles bénéficiaires (correspondant globalement à 2558 personnes) présentent une grande hétérogénéité : familles (pour beaucoup monoparentales), jeunes en rupture

familiale, personnes en maladie longue durée, personnes isolées, retraités, personnes en activité (mais le plus souvent en temps partiel subi), bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi longue durée, migrants. Nous rencontrons des situations de très grande précarité.

Une partie des clients bénéficiaires sont aidés par nos partenaires extérieurs : le Conseil départemental, les CCAS, la CPAM, l'association St Vincent de Paul, le Secours Catholique.

En 2019, 67 % des clients bénéficiaires, sont aidés par l'épicerie elle-même.

### **Clients solidaires**

Au cours de 2019, 989 (1225 en 2018 et 1030 en 2017) foyers ont adhéré comme « clients solidaires » à l'Épicerie Solidaire par une cotisation de 5 €. Les achats à plein tarif des clients solidaires, assurent une solidarité financière avec les familles bénéficiaires, tout en développant par ailleurs un climat de mixité sociale semblable à celui rencontré dans les espaces commerciaux habituels. Le montant mensuel des achats des clients solidaires a été limité à 100 euros depuis mai 2019 et à 80 euros en février 2020 pour promouvoir la solidarité.

**Grâce à ces clients solidaires, l'épicerie a apporté 109 133€ (en 2018, 86 088 €) d'aides à des personnes en difficulté soit une hausse de 26%.**

Notons que les produits à très bas prix permettent à des personnes à très faible budget de s'approvisionner même si elles ne sont pas aidées.

**De nombreux clients solidaires ont été bénéficiaires ou sont des personnes à faibles revenus qui se nourrissent mieux depuis qu'ils fréquentent l'épicerie, d'autres sont des clients « militants » qui souhaitent faire preuve de solidarité.**

**Il est toujours utile de rappeler que les clients solidaires doivent faire leurs courses dans le respect de ceux qui ont plus de besoins qu'eux.**

### **Clients « coup de pouce »**

Parmi les clients solidaires, beaucoup sont en difficulté et ne sont, malgré tout, pas aidés. C'est pourquoi, depuis juin 2018, suite à un sondage, nous avons créé une nouvelle catégorie de clients : les clients coup de pouce.

Une personne qui a de faibles revenus, apporte le document qui fait foi et elle est alors aidée par une réduction de 20% sur tous ses achats pendant un an.

En 2019, nous avons élargi les conditions d'accès « coup de pouce » en intégrant le minimum vieillesse, l'attestation de non ressources ou en étudiant l'avis d'imposition et le relevé CAF. Le montant du panier mensuel est limité à 150 euros.

Le nombre de clients « coups de pouce » a été multiplié par 3,3 (il est passé de 89 en 2018 à 300 en 2019).

## **6. Approvisionnements :**

Le magasin offre à la vente plus de 1000 produits : produits alimentaires courants (produits frais, fruits et légumes, surgelés, conserves, aliments pour bébés, boissons non alcoolisées,

etc.), ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien et quelques produits de bazar. Les approvisionnements sont assurés

- Par des achats auprès de fournisseurs : **Schiever, ReVivre, Transgourmet, Leclerc**. Nous achetons du poisson surgelé à l'association d'insertion « **Les Paniers de la mer** » qui congèle les invendus des criées, des fruits et des légumes à l'association **Jardimed** depuis 2019.
  - mais aussi grâce aux produits des « **ramasses** » auprès de grandes surfaces de la région auxerroise, pour des produits à qualité garantie mais à date courte ou avec défaut d'emballage. Ces produits mis en rayons à des conditions particulièrement intéressantes sont très prisés et, en 2018, ont représenté environ 60 % des ventes de l'épicerie solidaire. En 2019, 50% des ventes sont des ventes de dons. Les donateurs sont : Géant Casino, ATAC Auxerre Seignelay Appoigny Champs sur Yonne Vermenton Toucy, Leclerc Drive, Leclerc, Leader Price, Carrefour Market.
  - Plusieurs **boulangeries** nous donnent les pains et viennoiseries de la veille.
  - L'entreprise **Jovidor** nous offre des viennoiseries.
  - L'entreprise **Yoplait** donne des laitages.
  - Une convention avec **la Banque Alimentaire de Bourgogne** a été signée en avril 2016 ce qui permet un approvisionnement complémentaire appréciable en produits frais et secs.
  - Les magasins **Germinal** nous permettent de faire des collectes « biosolidaires »

**Trouver de nouvelles sources d'approvisionnement, c'est notre souci constant.**

#### 7. Aides financières apportées par l'Épicerie Solidaire en 2019

MOIS	Interne	Coup de Pouce	Total
Janvier	5 454,73 €	581,31 €	6 036,04 €
Février	6 450,17 €	612,40 €	7 062,57 €
Mars	8 090,86 €	741,27 €	8 832,13 €
Avril	9 099,62 €	845,67 €	9 945,29 €
Mai	8 690,42 €	999,22 €	9 689,64 €
Juin	7 485,74 €	1 086,44 €	8 572,18 €
Juillet	6 935,36 €	1 565,59 €	8 500,95 €
Août	6 333,91 €	1 463,02 €	7 796,93 €
Septembre	7 068,30 €	1 842,99 €	8 911,29 €
Octobre	7 965,19 €	1 923,78 €	9 888,97 €
Novembre	8 891,45 €	1 593,37 €	10 472,74 €
Décembre	11 564,68 €	1 859,90 €	13 424,58 €
<b>TOTAL</b>	<b>94 030,43€</b>	<b>15 114,96€</b>	<b>109 133,31€</b>

<b>Enveloppe budgétaire SOLDE</b>	<b>116 000 € 6 866,69€</b>
---------------------------------------	--------------------------------

L'aide totale se répartit ainsi : 86% pour les clients internes et aides d'urgence, 14 % pour les coups de pouce. 94% de l'aide totale a été utilisée, il reste 6854,61€ et donc pas de dépassement et une gestion rigoureuse du Budget des aides.

Mois	Dossiers acceptés	Dossiers refusés	Dossiers en instance
JANVIER	57	12	1
FEVRIER	47	11	4
MARS	56	14	2
AVRIL	82	11	5
MAI	67	16	5
JUIN	63	6	3
JUILLET	40	19	1
AOUT	34	4	0
SEPTEMBRE	74	3	2
OCTOBRE	55	5	2
NOVEMBRE	75	10	1
DECEMBRE	45	10	1
<b>Total</b>	<b>695</b>	<b>121</b>	<b>27</b>

Nombres de dossiers en commission

**843**

### Les clients coup de pouce

En 2018, l'aide apportée par l'épicerie aux clients coups de pouce s'est élevée à un montant de 2 594€. En 2019, elle était de 15 114,96 € soit elle a été multipliée par 5,83.

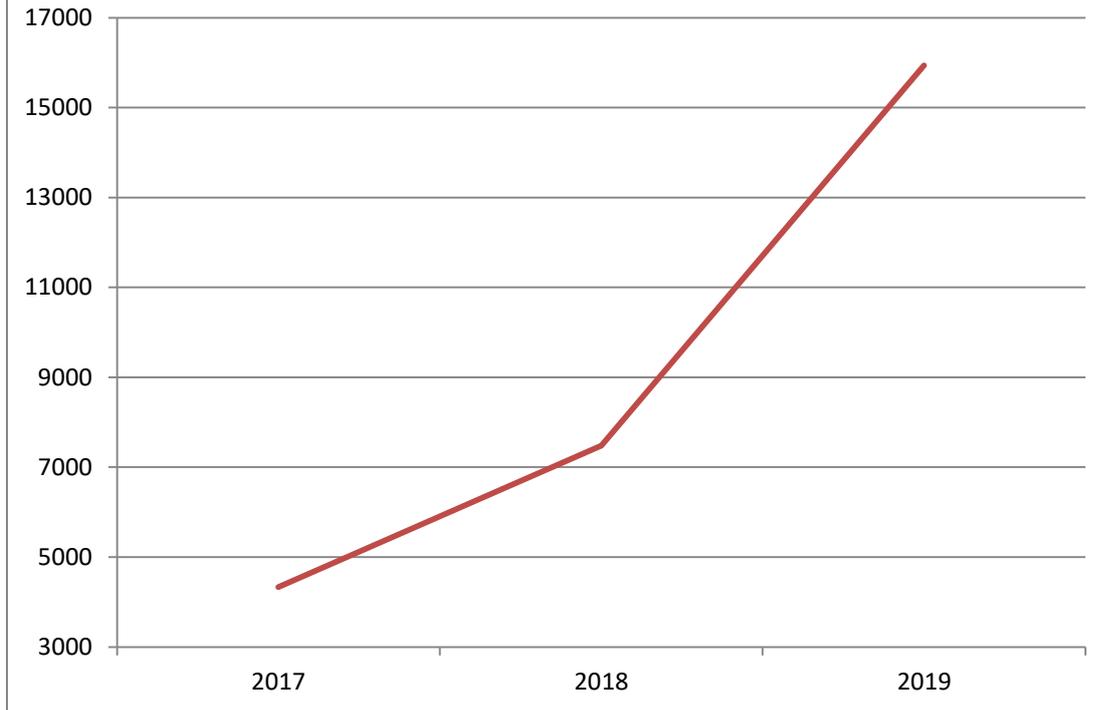
### Les aides aux bénéficiaires internes :

En 2018, l'aide apportée par l'épicerie à ses clients en interne, s'est élevée à 86 088,43 € ; en 2019, elle s'est montée à 94 030,43 (dans le respect du budget attribué de 116 000€) soit 7 942€ en plus soit un mois en moyenne en plus, la moyenne d'aide mensuelle en 2019 étant de 7 835,87€ ; soit une hausse de 9,23%, chiffre moins parlant quoique 10% en plus presque !

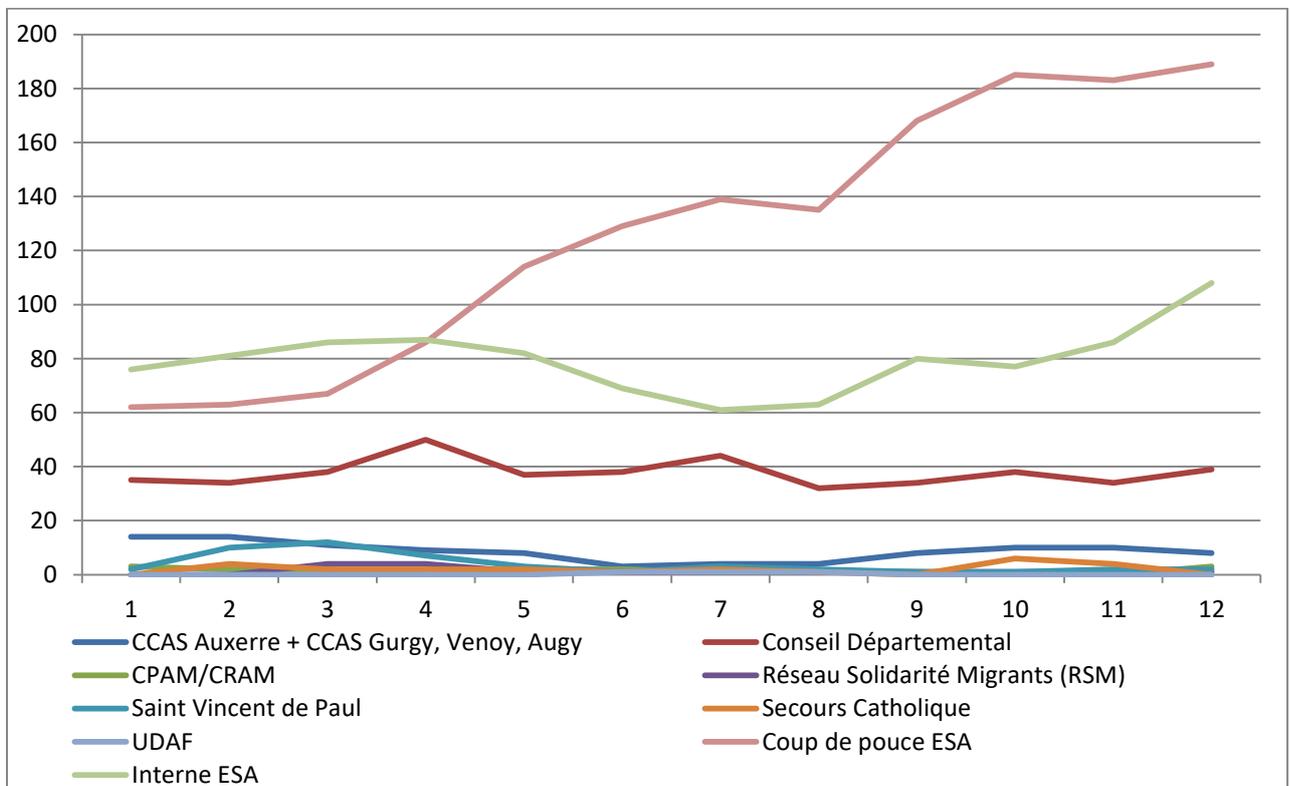
### Quelques données générales pour montrer la progression des aides.

---

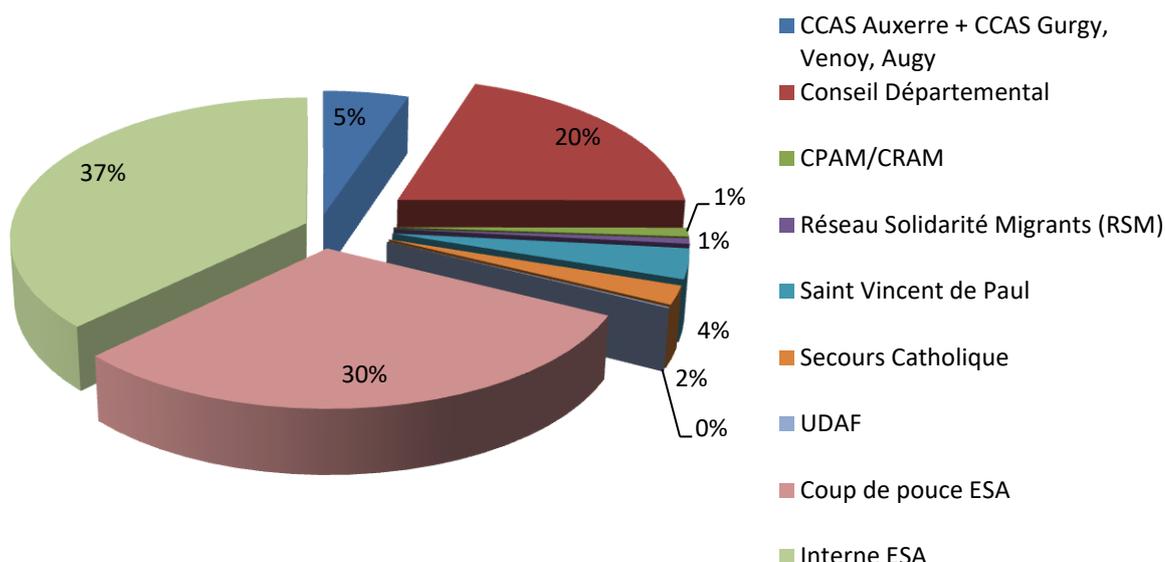
## Evolution du nombre de passages de clients bénéficiaires d'une aide



## Evolution des orientations par prescripteurs durant l'année 2019



## Répartition du pourcentage de familles différentes orientées durant l'année 2019



### 8-Bilan des différents accompagnements

Nous avons choisi 5 axes d'action en 2019

#### Axe 1 : Accueil convivial

**Accueil convivial** ouvert à tous les publics clients de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Chacun peut s'arrêter prendre un café, un thé, une boisson et manger un gâteau... **Plus de 15 personnes** fréquentent cet accueil chaque jour, elles sortent ainsi de leur solitude et créent des liens qui favorisent leur inclusion sociale.

#### Axe 2 : **Accompagnement personnalisé, aide aux démarches administratives.**

**843** entretiens individuels avec les familles en difficulté (835 en 2018). 11 ateliers d'aide aux démarches administratives avec 11 participations.

#### Axe3 : **Bien être, estime de soi**

Ateliers	NB D'ateliers	Nb Participations	Nb Adultes	Nb Enfants	Nb personnes différentes
Coiffure	52	296	275	21	142
Massage	12	49	49	-	28

Manucure	19	43	43	-	34
Brain Gym	9	27	24	3	17

#### Axe 4 : Développement des compétences et Culture

Ateliers	NB D'ateliers	Nb Participations	Nb Adultes	Nb Enfants	Nb personnes différentes
Informatique	42	342	342	-	31
Apprentissage français	168	168	168	-	4
Coin lecture	40	94	82	12	15

**Bilan Sorties Théâtre : 4 représentations : 20 adultes 3 enfants**

#### Axe 5 : Animations ponctuelles

Atelier éco geste préparation de produits d'hygiène et d'entretien écologiques et économiques. Ateliers parents-enfants pour Mardi-gras, Pâques, vacances, Halloween...

**Arbre de Noël** avec distribution de cadeaux aux enfants de bénéficiaires : 127 enfants 63 familles différentes

Ateliers	NB D'ateliers	Nb Participations	Nb Adultes	Nb Enfants	Nb personnes différentes
Parents Enfants	7	31	7	24	17
Petite discussion	3	9	9	-	9
Eco Gestes	3	11	11	-	11

#### PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ESA : Recherche d'un nouveau local

**Le Bureau** a visité une dizaine de locaux dans Auxerre avec un seul grand coup de cœur pour un entrepôt rue du Moulin du Président (près d'ABC dépôt). Les salariés puis le CA l'ont visité aussi. Finalement, ce bien présentait des défauts et un coût très élevé et de toute façon, il a été vendu très vite par l'agence commerciale. A ce jour, le projet est en attente de propositions d'agences immobilières dans lesquelles une annonce de nos besoins a été déposée en début d'année 2020.

#### Projets 2020

- Poursuivre le développement des différents ateliers en lien avec les personnes bénéficiaires pour répondre le mieux possible à leurs besoins et leur permettre de reprendre confiance en développant des liens sociaux.

- Participer au groupement des épiceries GESBFC.
- Acheter une nouvelle camionnette pour les ramasses.

### **Partenariats**

En septembre 2013, nous avons signé une convention de partenariat avec **l'IME EPNAK** situé avenue de Grattery. En 2018, une équipe de jeunes accompagnés d'une éducatrice est venue chaque mardi matin travailler à la mise en rayon.

Des jeunes de l'ITEP de Saint Georges viennent chaque mercredi accompagnés de leur éducateur.

Une convention de partenariat fonctionne très bien avec l'association **Saint Vincent de Paul**.

Un nouveau partenariat en 2019 avec les **magasins Germinal**. INAUGURATION du meuble vrac, poursuite des collectes biosolidaires : Germinal nous reverse la marge faite sur les produits donnés !

### **Communication**

- Un bénévole met à jour régulièrement le site internet de l'ESA : <http://www.esa89.fr>  
Ce site diffuse le programme des ateliers, l'actualité de l'ESA et diverses informations.
- Les salariés diffusent des informations sur la page Facebook de l'ESA [Epicerie-Solidaire-de-l'Auxerrois](#).
- Plusieurs articles sont parus dans l'Yonne Républicaine.